

Dossier

APPROCHES SOCIOLOGIQUES

2^e partie

C'est souvent assez courant de voir des individus dévoiler une part importante de leurs données personnelles sur Internet. Dans leur article « Exposition de soi et décloisonnement des espaces privés : les frontières de la vie privée à l'heure du Web relationnel », Alain Rallet et Fabrice Rochelandet analysent le changement de paradigme suscité par l'avènement du Web relationnel, dispositif entraînant par essence le volontaire dévoilement de soi ainsi que la reconstitution d'identité par assemblage de données disséminées.

Ils expliquent pourquoi le droit à l'oubli numérique, bien que souvent mentionné comme nécessaire pour protéger sa vie privée, est techniquement illusoire et en soulignent les éventuels effets indésirables (censure, modifications des traces historiques par exemple). Il apparaît finalement que nous vivons un déplacement inéluctable des frontières de la vie privée et qu'il s'agit avant tout de chercher des stratégies efficaces visant à apprendre aux personnes à vivre dans ce nouvel environnement en évitant d'en être des victimes.

Dans « Le bal des identités numériques : usages et approches de l'anonymat chez les jeunes internautes », Élodie Kredens nous rend compte de l'observation qu'elle a menée des stratégies déployées par les adolescents dans leurs interactions sur la Toile, qu'il s'agisse de filtrage des interlocuteurs, d'usurpation d'identité pour faire des farces, de mensonges visant à dissimuler son identité ou de l'usage de multiples identités. Elle montre comment Internet participe avant tout à la quête de soi de ces adultes en devenir.

On lira dans la foulée du précédent article, celui de Fanny Georges, Antoine Seilles et Jean Sallantin : « Des illusions de l'anonymat : les stratégies de préservation des données personnelles à l'épreuve du web 2.0 ». On passe, en effet, de la construction de l'identité telle que Élodie Kredens la décrit, à la production plus radicale de cette identité devenue « mixte », la part déclarative – et sur laquelle l'utilisateur avait la mainmise – cédant le pas à la part calculée, à laquelle on ne saurait se soustraire, qui relève de la machine,

et finalement formate et normalise ce que l'identité compte de singulier. L'anonymat sur le Web est une notion complexe. Les auteurs en présentent différents aspects comme la création de pseudonymes, la multiplicité des identités ou encore le dévoilement de soi à son insu. L'article nous révèle comment les réseaux sociaux mettent en place différents procédés techniques de captation de l'identité des usagers, depuis l'identité fondée sur leurs déclarations, jusqu'à l'identité agissante et l'identité calculée fondée sur l'analyse de leurs comportements (sites visités, nombre de messages, etc.). Il apparaît que l'anonymat total devient impossible dans un univers virtuel où les usagers sont avant tout des consommateurs qu'il s'agit d'observer.

Pour Francesca Musiani, et c'est ce qu'elle développe dans « Ménager le droit à la vie privée, entre anonymat et connaissance de l'identité : les débuts des réseaux sociaux en pair-à-pair », les réseaux *pair-à-pair* constituent un nouveau modèle permettant l'échange privé de données entre nœuds dotés d'une même responsabilité. Ce modèle a ouvert la voie au stockage de données décentralisées en préservant la confidentialité par une politique de responsabilisation des usagers (mot de passe, échange de clés d'encryptage).

Francesca Musiani explique comment l'usage de ce modèle pourrait constituer une réponse technique à la demande de certains internautes de disposer de réseaux sociaux leur permettant de contrôler la diffusion de leurs données privées. Il s'agit d'être considéré comme « *un citoyen du Net, plutôt qu'un consommateur à cibler* ».■